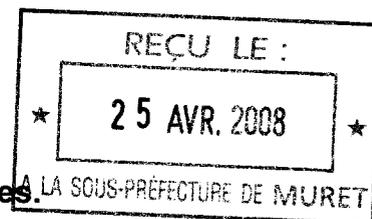


-----  
**Séance du 15 avril 2008**



**OBJET : Élections des membres de la commission d'appel d'offres.**

L'an deux mille huit et le 15 avril à 18H30 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

**PRESENTS** : Mme BATAILHOU-VILLET Evelyne, Mme CAMPERGUE Nathalie, Mme GATZLER Catherine, Mme HANNINGER Ursula, M. AMESTOY Pierre, M. GUITON Nicolas, M. ROSELLO José, SEPOLD Alex,.

Madame BATAILHOU-VILLET Evelyne a été élue Secrétaire.

M. le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu **d'annuler la délibération du 14 mars 2008** en tant qu'elle concernait la désignation des membres de la commission d'appel d'offres.

Les articles L 2121-22 et L 5211-1 du CGCT et les articles 22 et 23 du code des marchés publics prévoient que les membres de la commission d'appel d'offres doivent être élus.

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

M. le Maire décide de procéder à l'élection: à bulletin secret

les résultats sont les suivants:

● élection membres titulaires:

Membres titulaires	Nombre de voix	Blancs et nuls	Suffrages exprimés
SEPOLD Alex	9	1	8
CAMPERGUE Nathalie	9	1	8
GATZLER Catherine	9	1	8

Mr Sepold, Mme Campergue et Mme Gatzler , sont déclarés élus membres titulaires et ont déclaré accepter leur mandat.

● élection membres suppléants:

Membres suppléants	Nombre de voix	Blancs et nuls	Suffrages exprimés
AMESTOY Pierre	9	1	8
GUITON Nicolas	9	1	8
BATAILHOU-VILLET Evelyne	9	1	8

Mr Amestoy, Mr Guiton, Mme Batailhou-Villet sont déclarés élus membres suppléants et ont déclaré accepter leur mandat.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée  
exécutoire a été publiée et transmise au  
Représentant de l'Etat le 25/04/08

Le Maire, P.BEDEL

